

Rencontre des commissions sociale et économique de la CRÉ Lanaudière

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 2 décembre 2010
 Club de golf Montcalm
 1800 Chemin Nadeau
 Saint-Liguori
 13 h 30 à 16 h 30

13 h 30	1.	Ouverture de la rencontre et rappel des objectifs
13 h 40	2.	Contexte, rôles et mandats de la CRÉ Lanaudière
AXE 1 : Un développement concerté et innovant dans la création de la richesse		
13 h 55	3.	Travail en ateliers sur l'AXE 1 <ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe/atelier doit indiquer, pour cet axe, une action qui semble incontournable dans le projet de plan d'action 2010-2011
14 h 15	4.	Partage des actions incontournables en plénière <ul style="list-style-type: none"> • Dégager les éléments qui figureront dans l'avis des commissions qui sera soumis aux instances de la CRÉ Lanaudière
AXE 2 : Une communauté apprenante pour un développement participatif et inclusif		
14 h 25	5.	Travail en ateliers sur l'AXE 2 <ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe/atelier doit indiquer, pour cet axe, une action qui semble incontournable dans le projet de plan d'action 2010-2011
14 h 45	6.	Partage des actions incontournables en plénière <ul style="list-style-type: none"> • Dégager les éléments qui figureront dans l'avis des commissions qui sera soumis aux instances de la CRÉ Lanaudière
PAUSE 15 MINUTES		
AXE 3 : Une région attrayante par sa qualité de vie		
15 h 10	7.	Travail en ateliers sur l'AXE 3 <ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe/atelier doit indiquer, pour cet axe, une action qui semble incontournable dans le projet de plan d'action 2010-2011
15 h 30	8.	Partage des actions incontournables en plénière <ul style="list-style-type: none"> • Dégager les éléments qui figureront dans l'avis des commissions qui sera soumis aux instances de la CRÉ Lanaudière
VISION ET MANDATS DE CONCERTATION DE LA CRÉ LANAUDIÈRE		
15 h 40	9.	Travail en ateliers sur la vision et les mandats de concertation <ul style="list-style-type: none"> • Nos grands dossiers transversaux, selon-vous, doivent-ils être conservés pour les prochaines années? Font-ils encore consensus?
16 h	10.	Partage en plénière sur la vision et les mandats de concertation <ul style="list-style-type: none"> • Dégager les éléments qui figureront dans l'avis des commissions qui sera soumis aux instances de la CRÉ Lanaudière
16 h 10	11.	Suites
16 h 30	12.	Fin de la rencontre